



La SEGPA qu'est-ce que c'est ?

publié le 21/09/2019

S.E.G.P.A. signifie « Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté ».

Cette Section accueille des collégiens en grande difficulté scolaire et s'applique à les amener, à l'issue d'un cursus de 4 ans (de la 6ème à la 3ème), vers une formation qualifiante de niveau CAP.

Cela s'organise à travers :

1) Des objectifs :

- ▶ aider l'élève à retrouver la confiance par une image de soi plus positive,
- ▶ se construire et adopter un ensemble de valeurs citoyennes,
- ▶ donner du sens aux apprentissages,
- ▶ se construire un socle de connaissances et de compétences pour préparer l'entrée en formation professionnelle et à plus long terme, l'insertion professionnelle.

2) Un enseignement et une pédagogie adaptés

L'effectif de chaque classe est au environ de 16 élèves.

a) En 6ème et en 5ème : les élèves bénéficient d'un enseignement général comportant l'ensemble des matières prévues pour toutes les classes de ce niveau, au collège. Cet enseignement est assuré pour une partie par des enseignants ayant reçu une formation à l'adaptation scolaire et pour une autre partie par des enseignants de collège (Musique, EPS, Anglais, ...)

b) En 4ème et en 3ème : en plus de l'enseignement général adapté comme dans les classes précédentes, les élèves découvrent des champs professionnels. A la SEGPA de Jean Moulin, il en existe deux :

- ▶ Hygiène Alimentation Service.
- ▶ Habitat.

Il ne s'agit pas là de se former à un métier mais de répondre à deux objectifs principaux :

- ▶ acquérir des compétences techniques, technologiques et comportementales utilisables dans n'importe quel secteur d'activité.
- ▶ contribuer à l'élaboration d'un projet d'orientation (choix d'un métier, choix d'une formation...) pour la fin de la 3ème.

Un travail important est d'ailleurs fait autour du projet d'orientation de chaque élève. Il ne se limite pas aux seules heures d'atelier, mais comprend également :

- ▶ des visites d'entreprises, de forums des métiers,
- ▶ des mini-stages dans des établissements de formation professionnelle,
- ▶ la recherche d'informations et de documentation sur les métiers,
- ▶ des rencontres individuelles et collectives avec le (la) Conseiller(e) d'Orientation,
- ▶ un suivi individuel des projets d'orientation,
- ▶ enfin des stages en entreprise.

En classe de 3ème, les élèves préparent le CFG (Certificat de Formation Générale), ce premier diplôme est aussi un élément de motivation importante.

3) Un suivi individualisé qui comprend entre autres :

- ▶ un projet Individuel de formation,
- ▶ une prise en charge par toute une équipe pédagogique et éducative
- ▶ des rencontres régulières (collectives ou individuelles) avec les familles.

